

Perspectives de l'économie mondiale du FMI :

« Une croissance trop faible depuis trop longtemps »

Le FMI a publié le mardi 12 avril ses perspectives économiques mondiales (PEM) dans lesquelles il souligne la fragilité de l'économie mondiale : « la reprise de l'économie mondiale se poursuit, mais elle est toujours plus lente et de plus en plus fragile ». Pour Maurice Obstfeld, Conseiller économique et Directeur du département des études du FMI « Moins de croissance, cela signifie moins de droit à l'erreur » et il ajoute, « une croissance anémique persistante laisse des séquelles, qui ont pour effet de ralentir la croissance potentielle, et, du même coup, la demande et les investissements ». Dans les pays avancés, selon les projections du FMI la croissance devrait atteindre 1,9 % en 2016 et 2 % en 2017. Aux États-Unis, la croissance devrait s'établir à 2,4 % en 2016 et suivre une progression modérée en 2017. Dans la zone Euro, le FMI prévoit une croissance de 1,5 % cette année et de 1,6 % en 2017, soit une baisse respectivement de 0,2 % et de 0,1 % par rapport aux précédentes perspectives de l'économie mondiale établies pour 2016. Au Japon, la baisse conjuguée de la croissance, et de la consommation privée génèrent un affaiblissement du taux de croissance attendue avec 0,5 % en 2016 et -0,1 % en 2017.

Perspectives de l'économie mondiale : <http://www.imf.org/external/ns/loec/cs.aspx?id=3>

Présentation des PEM dans le Bulletin du FMI : <http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2016/NEW041216AF.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Banque de France

Rue de la Banque N° 24 - Mai 2016 : Les chocs de demande étrangère se répercutent-ils sur les ventes des entreprises en France ?

Une interaction est observée entre les exportations des entreprises et leurs ventes sur le marché national. Des estimations réalisées à partir de données d'entreprises françaises montrent qu'une hausse (respectivement une baisse) de 10 % des exportations de ces entreprises engendre, la même année, une progression (respectivement une réduction) de leurs ventes en France comprise entre 1 % et 3 %. Cette forte interaction entre les ventes des entreprises sur leurs différents marchés peut résulter de contraintes de financement à court terme qui rendent les entreprises plus sensibles à leur environnement international. Pendant la crise, la forte contraction de la demande enregistrée sur certains marchés de la zone euro a pu affecter l'activité des entreprises françaises sur le marché national, notamment les plus fragiles.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/RDB-24-Choc.pdf

Union européenne

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,2 % en mars 2016, en baisse par rapport au taux de 10,4 % enregistré en février 2016 et à celui de 11,2 % de mars 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,8 % en mars 2016, en baisse par rapport au taux de 8,9 % de février 2016 et à celui de 9,7 % de mars 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 en 7 ans, depuis avril 2009. Eurostat estime qu'en mars 2016, 21,419 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,437 millions dans la zone euro. Par rapport à février 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 250 000 dans l'UE28 et de 226 000 dans la zone euro. Comparé à mars 2015, le chômage a baissé de 2,091 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,477 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en mars 2016 ont été enregistrés en République tchèque (4,1 %) ainsi qu'en Allemagne (4,2 %). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,4 % en janvier 2016) et en Espagne (20,4 %).

Publications au Journal officiel

Décret n° 2016-499 du 22 avril 2016 portant publication de la convention du Conseil de l'Europe du 16 mai 2005 relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (ensemble une annexe), signée par la France à Strasbourg le 23 mars 2011

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032447119&categorieLien=id>

Décret n° 2016-459 du 13 avril 2016 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des États de la Caraïbe définissant les modalités de participation de la région Martinique à l'Association des États de la Caraïbe, en tant que membre associé, signé à Carbet, Martinique, le 11 avril 2014, de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des États de la Caraïbe définissant les modalités de participation de la région Guadeloupe à l'Association des États de la Caraïbe, en tant que membre associé, signé à Basse-Terre, Guadeloupe, le 14 avril 2014, du protocole modifiant l'accord signé à Mexico le 24 mai 1996 entre le Gouvernement de la République française et l'Association des États de la Caraïbe définissant les modalités de la participation de la République française à l'Association des États de la Caraïbe en tant que membre associé au titre de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, signé à Port-d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago, le 16 avril 2014

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032401874&categorieLien=id>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

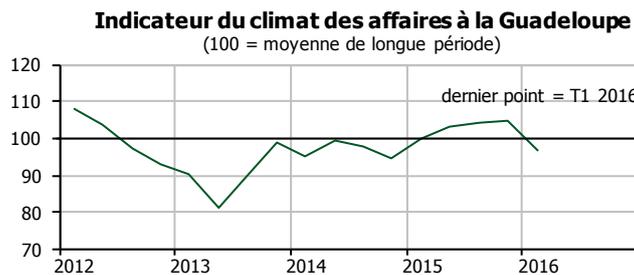
Détérioration du climat des affaires au 1^{er} trimestre 2016

L'indicateur du climat des affaires (ICA) diminue au premier trimestre 2016 (-7,6 points). Après s'être stabilisé au dernier trimestre 2015, il passe en dessous de sa moyenne de longue période pour la première fois depuis fin 2014, pour s'établir à 97,1 points.

Cette évolution s'explique en partie par l'appréciation négative portée par les chefs d'entreprise sur le trimestre écoulé, l'ensemble des soldes d'opinion étant orienté à la baisse.

Les anticipations pessimistes des professionnels sur le trimestre à venir contribuent également à la détérioration de l'indicateur.

Cette note publiée par l'Iedom Guadeloupe est téléchargeable librement sur le site : <http://iedom.fr/>



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

Des besoins en main-d'œuvre en hausse en 2016

Publiée annuellement, l'enquête « Besoins en main-d'œuvre » (BMO) réalisée fin 2015 par le Crédoc et Pôle emploi, indique une forte progression des projets de recrutement dans la région Guadeloupe pour 2016 : un peu plus d'un établissement sur quatre se déclare prêt à embaucher cette année (25,9 % contre 24,7 % en 2015).

Avec 11 558 projets d'embauche (+17 % par rapport à 2015), les besoins en main-d'œuvre augmentent dans tous les secteurs, hormis l'industrie (-2 %). Les services voient leurs intentions d'embauche progresser de 19 % par rapport à 2015, de même que le secteur de la construction qui se place en tête (+29 %). Les intentions progressent moins fortement dans le commerce (+12 %) et dans l'ensemble « industrie agroalimentaire (IAA) et agriculture » (+5 %). Les besoins proviennent majoritairement des plus grandes entreprises (au-delà de 100 salariés), dont le nombre de projets de recrutement a doublé. En ce qui concerne la répartition géographique, c'est dans la commune de Baie-Mahault, poumon économique de l'archipel, qu'est recensé le plus grand nombre de projets, suivi par la commune des Abymes et la collectivité de Saint-Martin. Plus du tiers des projets d'embauche sont considérés comme difficiles (38,5 %) : à l'exception de l'industrie, tous les secteurs anticipent des difficultés croissantes (+6,5 points par rapport à 2015). La part des embauches à caractère saisonnier progresse quant à elle de 12,3 points. Elle représente près de 40 % des besoins en main-d'œuvre de la région et demeure la plus élevée dans l'ensemble « IAA et agriculture » (63,9 %).

Source : <http://bmo.pole-emploi.org/>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Campagne sucrière : 235 215 tonnes livrées

Depuis son lancement le 9 mars, la campagne sucrière se poursuit en Guadeloupe « continentale » et à Marie-Galante. Au 1^{er} mai, 235 215 tonnes de cannes ont été livrées dans les sucreries et distilleries de l'archipel. 80 % de ce tonnage résultent de la production des trois bassins canniers de la Guadeloupe « continentale » (Sud-centre Grande-Terre, Nord Grande-Terre et Basse-Terre), qui ont livré 188 149 tonnes, soit près de 52 % des prévisions de la campagne 2016 (pour la Guadeloupe « continentale »). À Marie-Galante, 47 066 tonnes ont été livrées à la sucrerie locale, ce qui représente près de 70 % des prévisions de campagne de l'île. Le directeur de la Société d'intérêt collectif agricole de Marie-Galante (SICAMA) a annoncé que celles-ci pourraient être revues à la hausse au vu de la pluviométrie particulièrement favorable tout au long de la campagne.

Inquiétudes dans le secteur du BTP

Les responsables du BTP se sont rassemblés le 6 mai dernier afin de partager leurs inquiétudes sur l'avenir du secteur. Dépendant de la construction de logements sociaux, le BTP pâtit notamment de la baisse de la demande qui lui est adressée à ce titre. Bien que le Plan logement Outre-mer signé récemment prévoit un objectif de construction de 2 000 logements sociaux par an en Guadeloupe, cette mesure n'est pas jugée suffisante par les responsables du secteur. Lors de leur dernière rencontre avec le Ministre des Outre-mer, George Paul-Langevin, cette dernière leur a annoncé le déblocage de 13 dossiers de défiscalisation dont trois qui concernent la Guadeloupe. La profession qui a perdu un tiers de ses effectifs depuis 2009 (-3 500 emplois) a également évoqué le problème des délais de paiement des Collectivités locales, autre élément qui pèse sur la vitalité du secteur.

Consommation : la fin de l'itinérance Outre-mer

Depuis le 1^{er} mai 2016, les dispositions adoptées en octobre dernier dans la loi sur la modernisation du droit en Outre-mer sont entrées en vigueur. Celles-ci viennent entériner la fin des frais de « roaming » (surcoûts à l'itinérance) qui s'appliquaient jusqu'alors. Les clients des opérateurs mobiles sont exemptés de tous frais supplémentaires entre l'hexagone et l'Outre-mer, et entre les Outre-mer.

Cap Excellence : premières rencontres économiques territoriales

Le 11 mai 2016, la communauté d'agglomération de la région pointoise a réuni, pour la première fois en un même lieu, une vingtaine de partenaires publics et privés. L'objectif de ces rencontres était d'accompagner les porteurs de projets et les entreprises existantes. Le schéma de développement de l'agglomération ainsi que le Pasec, le Plan d'actions stratégiques économiques, ont été présentés à cette occasion. 55 actions jusqu'en 2022, assorties d'un financement de 53 millions d'euros, sont déclinées dans ce plan. La requalification de la zone d'activité économique (Beausoleil, La Jaille, Dugazon de Bourgogne et le centre-ville de Pointe-à-Pitre) et l'aménagement d'un pôle excellence des métiers de la mer et d'un marché alimentaire de gros, constituent deux actions phares.

Selon Georges Daubin, 2^e vice-président de Cap Excellence et président délégué de la commission économique qui a porté le projet, ces rencontres économiques territoriales sont appelées à avoir lieu tous les deux ans, l'objectif étant de stimuler la création d'emploi et de baisser le chômage.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Saint-Barthélemy, le trafic à l'aéroport en hausse au 1^{er} trimestre 2016

Au 1^{er} trimestre 2016, que l'aéroport a enregistré une croissance de 6,2 % par rapport à la même période l'an passé. Ce sont ainsi 62 387 passagers commerciaux qui ont été enregistrés. Si l'international a progressé de 4,5 % et a enregistré 50 909 passagers en ce premier trimestre 2016, le trafic national a augmenté plus encore (+14,6 %), tiré par les liaisons avec l'aéroport de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe (+18,6 %).

Saint-Martin, bilan de la campagne de l'impôt sur le revenu de 2014

L'analyse de l'exercice fiscal de l'année 2015 permet de comprendre les différentes répartitions de l'impôt sur le revenu au sein de la Collectivité. Sur les 17 000 déclarations saisies par les agents du service fiscal, 75 % ont été le fait de foyers non imposables. À Saint-Martin, ce sont donc 25 % des foyers qui produisent la totalité des recettes fiscales. Aline Hanson, Présidente de la Collectivité précise qu'en ne tenant compte que des seuls résidents fiscaux saint-martinois (les personnes ayant leur domicile fiscal à Saint-Martin), le taux de foyers non imposables atteint 79 % : deux résidents sur dix sont ainsi imposables.

Atteignant 11,2 millions d'euros, les recettes fiscales de la Collectivité sont en augmentation de 45 % par rapport à l'année précédente. Selon la Présidente de la Collectivité, cette évolution tient principalement au recouvrement plus efficace, malgré les 13 000 comptes débiteurs de l'impôt sur le revenu, sur la ou les années précédentes, qui restaient toujours non soldés au 31 décembre 2015.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE						Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 2015)	Guadeloupe France entière	Mars	2016	99,6 100,0	0,3 % 0,7 %	-0,4 % -0,1 %	
Demandeurs d'emploi (Source : Decctc)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Mars	2016	55 920	-0,8 %	-3,2 %	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Mars	2016	43,7 578,3	- -	-8,6 % -5,3 %	
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Mars Cumul annuel	2016	369 1 102	-1,6 % -	-4,4 % 1,5 %	
Vulnérabilité des ménages (Source : Jedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Avril	2016	19 017 564	0,1 % 35,3 %	-3,9 % 45,0 %	

INDICATEURS SECTORIELS						Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Mars Cumul annuel	2016	217 119 637 345	3,5 % -	13,6 % 10,2 %	
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Mars	2016	276 085 95 035	5,8 % -10,5 %	7,7 % -2,0 %	
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Avril Cumul annuel	2016	1 297 4 943	6,6 % -	8,4 % 0,5 %	
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Avril Cumul annuel	2016	16 211 63 536	-4,2 % -	-5,1 % -3,5 %	

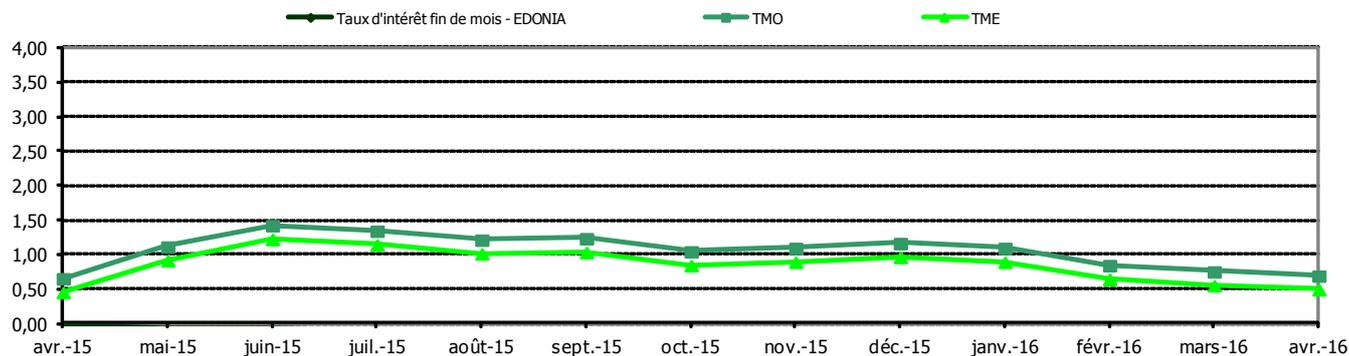
Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	0,00%	date d'effet	16/03/2016
Taux de la facilité de prêt marginal		0,25%		16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt		-0,40%		16/03/2016
Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015				
Créances de personnes physiques		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)		
<i>(Hors besoins professionnels) :</i>	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*
	4,54%	0,75%	1,25%	1,50%
Autres cas :	1,01%			<i>* hors prime d'Etat</i>
Taux d'intérêt fin de mois - EONIA		Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR		
Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois
-0,2280%	-0,2270%	-0,3030%	-0,3330%	-0,3440%
Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)		Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)		
Janvier	Février	Mars	Avril	Janvier
0,90%	0,65%	0,56%	0,50%	1,10%
				3 mois
				0,85%
				6 mois
				0,76%
				1 an
				-0,0120%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,05%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,17%
Prêts à taux variable	3,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,92%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,33%
Autres prêts		Découverts en compte	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,05%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,73%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,20%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,63%	Découverts en compte	13,37%

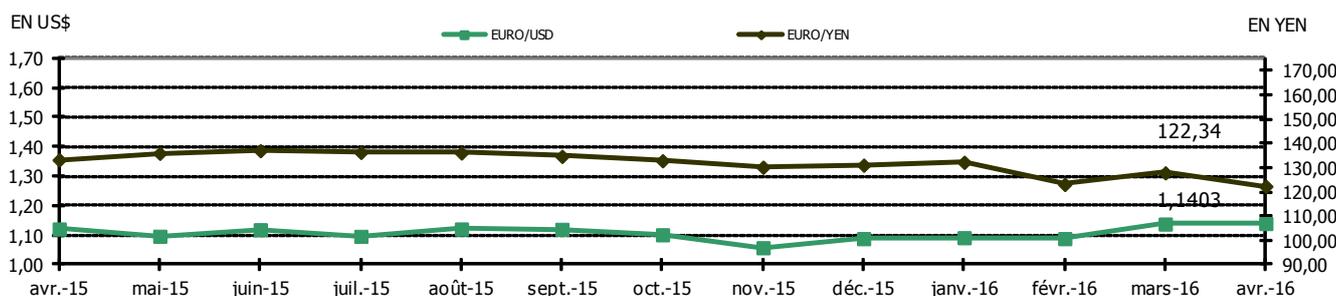
(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,1403	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	16,1567	EURO/SRD (Surinam)	6,5282
EURO/JPY (Japon)	122,3400	EURO/BWP (Botswana)	12,1379	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0507
EURO/CAD (Canada)	1,4286	EURO/SCR (Seychelles)	15,6183	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,463
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7803	EURO/MUR (Maurice)	40,0391	EURO/BBD (La Barbade)	2,2879
EURO/SGD (Singapour)	1,5311	EURO/BRL (Brésil)	3,9738	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,4805
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,8466	EURO/VEF (Vénézuéla)	11,4254	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3669,0175	EURO/XCD (Dominique)	3,0887	EURO/FC (Comores)	491,96775

Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : J-M. PAUGAM

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - ZAC de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 20 mai 2016 - Dépôt légal : mai 2016 - ISSN 1240-3806